

Du 21 juillet 1958.

Ce matin, j'ai eu la visite de M. El-Ard, Ministre de l'Arabie saoudite, et du Chargé d'affaires de la République arabe unie, l'Ambassadeur étant absent. L'Ambassadeur du Liban aurait dû se joindre à ses collègues, mais il était pris par un autre rendez-vous important.

Les diplomates arabes ont appris par les journaux que le Congrès juif mondial devait tenir à partir du 23 juillet une réunion de cinq jours à Genève. M. Linton, Ambassadeur d'Israël à Berne, y prendra la parole. En outre, le Président de l'Etat d'Israël serait actuellement en Suisse. Mes interlocuteurs ignorent s'il participera également au congrès. Il y a deux ans, le Conseil fédéral avait empêché le Congrès juif mondial de se réunir en Suisse. Les diplomates arabes estiment, que dans les circonstances actuelles il n'est pas dans l'intérêt des relations que la Suisse entretient avec les pays arabes d'admettre ce congrès, dont l'ordre du jour comporte des questions hautement politiques. La réunion devrait être interdite.

Les diplomates arabes, qui s'expriment d'ailleurs en termes tout à fait corrects et modérés, relèvent que l'Etat d'Israël est beaucoup mieux traité par des institutions suisses comme la télévision que les pays arabes. Ainsi, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Etat d'Israël, de la propagande a été faite en faveur de ce dernier à la télévision pendant toute une semaine. En revanche la télévision suisse a toujours refusé de faire passer des films offerts par l'Egypte n'ayant aucun caractère de propagande, consacrés essentiellement à l'Egypte ancienne.

Le Ministre de l'Arabie saoudite me rappelle qu'il a envoyé une note il y a quelques jours au Département politique au sujet

./.



de déclarations injurieuses pour son pays faites à Radio-Genève par un missionnaire français.

Nous discutons la situation dans le Proche-Orient. Mes interlocuteurs me demandent si le Conseil fédéral a l'intention de reconnaître bientôt la République d'Irak.

Enfin le Chargé d'affaires de la République arabe unie me fait deux suggestions:

L'une, que l'on discute, soit à la radio, soit à la télévision, les problèmes du Proche-Orient entre hommes de science ou journalistes suisses, qui feraient connaître ces problèmes au public d'une manière tout à fait objective. C'est ainsi que l'on procède dans d'autres pays pour éclairer l'opinion publique;

L'autre, qu'il y ait un attaché de presse suisse au Caire ou un représentant de l'Agence télégraphique suisse, de manière que notre presse et notre opinion publique ne soient pas toujours renseignées par des agences étrangères.

Je réponds sur les différents points comme suit:

Je ne suis pas renseigné sur la réunion du Congrès juif mondial et n'ai pas connaissance qu'une demande d'autorisation ait été adressée au Département politique. Je verrai la question. Il appartient aux autorités fédérales de décider ce qu'elles ont à faire.

Je ne sais ce qu'il en est des émissions de télévision et de radio, que je ne suis pas. J'examinerai les suggestions faites par le représentant de la République arabe unie. Les questions de presse sont en général traitées par des fonctionnaires du Département et non par des attachés spéciaux.

Sur la reconnaissance du nouveau Gouvernement irakien, le Conseil fédéral procédera comme il le fait d'habitude. Il s'incline devant la situation de fait créée par le renversement de la monarchie. Il reconnaîtra le nouveau régime, mais désire n'être ni dans les premiers ni dans les derniers qui le reconnaîtront.